

ATTESTATION DE CONFORMITE N°22.0209A.Fr

I. DEMANDEUR

Demandeur : Mme Krystel HOCLET
Raison sociale : SIMOND – 150 Route des Papillons – 74400 CHAMONIX MONT-BLANC – France

II. MATERIEL CONSIDERE

Type d'équipement : **Dispositif de freinage manuel – Type 2 : dispositif pour assurance et descente en rappel sans fonction de réglage de la friction – EN 15151-2:2012 « Braking devices » - UIAA 129:2018 V9**

Marque commerciale : **SIMOND**
Modèle : **TUBIK COMPACT**
Référence : **310791**

III. DESCRIPTION

Dispositif de freinage manuel de type 2 pour l'assurance, sans fonction de réglage de la friction. Corps en alliage d'aluminium EN AW2014 T6, longueur 100 mm, largeur 54 mm. Un point d'attache à connecter au harnais avec un connecteur avec dispositif verrouillable conforme à la norme européenne EN 12275. A utiliser avec une corde d'alpinisme dynamique simple de 8,9 mm à 11 mm de diamètre conforme à la norme européenne EN 892 (description détaillée dans le rapport de conformité à la norme n° 22.0209.Fr).

IV. REFERENTIEL TECHNIQUE

L'évaluation de la conformité a été effectuée en tenant compte des dispositions de la norme EN 15151-2 : 2012 " Équipement d'alpinisme et d'escalade - Dispositifs de freinage - Partie 2 : Dispositifs de freinage manuel, exigences de sécurité et méthodes d'essai " et de l'UIAA 129:2018 V9 « Braking devices ».

V. CONDITIONS D'UTILISATION

Ce dispositif de freinage manuel de type 2 est destiné à être utilisé, en combinaison avec des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur, dans le cadre de l'assurance.
Ce dispositif de freinage manuel de type 2 n'est pas considéré comme équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

VI. CONCLUSION

Le dispositif de freinage manuel de type 2, de marque commerciale «**SIMOND**» modèle «**TUBIK COMPACT**» référence «**310791**» est conforme aux exigences de la norme EN 15151-2:2012 et de l'UIAA 129:2018 V9 « Braking devices ».

Date: 31/03/2022
La charge d'affaires EPI



Validation électronique